



REVUE DE PRESSE

Jeudi 21 juin 2018



"Fragilité" professionnelle ou personnelle : plus d'un salarié sur deux touché

56% des salariés français se disent en situation de fragilité professionnelle ou personnelle

37% avouent...
des conditions de travail physiques ou psychiques éprouvantes **31%**
une perte de sens et un sentiment fort de déshumanisation du travail **23%**
une grande difficulté à concilier vie personnelle et professionnelle **11%**

37% avouent...
une grande difficulté financière **14%**
une situation d'aidant **9%**
une maladie grave ou un deuil récent **8%**

Des actions mises en place

40% des dirigeants font le lien entre **situation de fragilités** et **productivité de l'entreprise**

Ils sont **60%** à dire avoir **mis en place une ou plusieurs actions...**

... comme des avances sur salaire ou de frais **69%**
... l'aménagement du temps de travail pour **68%**



Des freins à l'accompagnement

Salariés
... la peur d'être licencié pour **45%**
... ou d'être pénalisé dans leur évolution professionnelle pour **39%**

Dirigeants
... la crainte de paraître intrusif dans la vie des salariés pour **50%**

Source : étude de Malakoff Médéric réalisée entre mars et avril 2018 auprès de 300 dirigeants d'entreprises par téléphone, et de 1.580 salariés en ligne.

INFOGRAPHIE CL

La longue attente des inondés

■ Avec la multiplication des événements climatiques, les délais d'expertise s'allongent

■ A Tournay ou Saint-Laurent-de-Cognac, les sinistrés mettent leur quotidien en stand-by.

Lénaëlle SIMON
l.simon@charentelibre.fr

Le couple Marques a déserté le rez-de-chaussée de sa maison de la rue de l'Eglise, à Saint-Laurent-de-Cognac. Chassé par les eaux qui ont déferlé jusqu'à 1,50 mètre. Noyant tout: les meubles, le compteur électrique, la cuisine. C'était le 6 juin. L'expert de leur assurance, la Macif, passera le 11 juillet. «Il a reporté sa venue trois fois. On est les plus touchés mais les derniers servis. On a demandé à avancer le rendez-vous mais ce n'est pas possible, ils sont débordés», soufflent Françoise et Marcel Marques, installés depuis 1983. «L'expert nous a demandé de laisser la maison en l'état. Tant qu'il n'était pas passé, on ne pouvait toucher à rien. C'était impossible. Il y avait de la boue partout que l'on a dû nettoyer.» Tous les meubles inutilisables, que le couple sera obligé de jeter, sont stockés dans la maison ou à l'extérieur jusqu'à l'expertise. Un sacré chantier.

En attendant, ils vivent à l'étage avec les odeurs d'humidité. «On a retrouvé l'électricité il y a quatre jours seulement grâce à un compteur provisoire. Tout l'électroménager est foutu. On peut faire un brin de cuisine mais la plupart du temps, on pique-nique.» Ce système débrouille devrait se poursuivre jusqu'en septembre, parce qu'une fois l'expert passé, de gros travaux débiteront pour doubler le placard gorgé d'eau, refaire toute la cuisine et l'électricité avec un compteur qui sera cette fois installé à l'étage. D'ici là, Françoise Marques «galope partout à Saintes, Cognac, Angoulême pour demander des duplicatas des factures perdues dans l'inondation». Ses voisins, le couple Guibaud, ont aussi déménagé leur quotidien dans les pièces du dessus en attendant l'expert aujourd'hui. La mairie, qui recense une quarantaine de maisons touchées dont une quinzaine sévère-



Chez le couple Marques, à Saint-Laurent-de-Cognac, la boue et l'eau, venues du ruisseau voisin, se sont infiltrées partout, jusque dans les tuyaux de la cuisine, ruinée.

Photos L.S.

«L'expert nous a demandé de laisser la maison en l'état.»

ment, principalement rue de l'Eglise et rue des Jardins, a mis des frigos à disposition. Une collecte faite par les écoles a lieu demain (1). Une immense benne est disposée à côté de l'église, en plus de celles que les assurances mandateront.

Des rendez-vous avancés

Le coup de gueule du maire, Alain Chollet dans les colonnes de CL, qui s'agissait des délais d'expertise, a eu du bon: certaines ont été avancées s'étalant jusqu'à début juillet, à l'exception du couple Marques. A force de réclamations, Joël Thibaud a gagné quinze jours. Il attend désormais le retour de l'expert, passé la semaine dernière, sur les devis avant d'entamer les travaux. Rien que pour refaire tout le placard, il faudra 8 000 à 10 000 €. Cette maison, aujourd'hui inhabitable, il la louait à son fils, qu'il héberge depuis le sinistre. Ce dernier doit patienter jusqu'au 26 juin pour l'expertise du mobilier.

Jean-Marc Sauzeau, qui habite en face du couple Marques, a été servi

plus vite. L'expert d'Allianz est déjà venu et devrait prendre en charge les travaux de sa cuisine et de l'isolation - la laine de verre a pris l'eau. Famille et amis sont venus l'aider à nettoyer, en plus du maire et des agents communaux, dont tous louent le dévouement.

Chiffrer les dégâts

La multiplication des événements climatiques entraîne un allongement des délais d'expertise en Charente (lire ci-contre). À Tournay, Véronique Dupont a été inondée le 28 mai. Tout son sous-sol, équipé d'une cuisine et qui sert de pièce de vie l'été, est fichu. «Mon fils est en train de faire construire, il avait stocké des affaires: frigo, congélateur, lave-linge, lit, télé, c'était tout neuf, encore emballé.» Pour savoir quel dédommagement son assurance Pacifica prévoit, elle doit attendre le 16 juillet. «On ne pouvait pas laisser les choses en l'état, ça allait pourrir. Mais on a pris des photos pour l'expert.» Même topo pour sa voisine, Catherine Costa, qui se débat avec les procédures dématérialisées du site Polyexpert, pour une expertise prévue seulement le 10 juillet.

A Saint-Laurent-de-Cognac, Christine Gray n'a pas eu le temps de se plonger dans la paperasse. Arrivée hier de York, elle n'a pas reconnu sa maison de vacances achetée il y a dix ans. Les baies vitrées ont explosé, la porte de

la cuisine a été arrachée, le frigo a changé de pièce, le sol est couvert de boue séchée. «Amazing» répète-t-elle, sidérée. Pour cette Anglaise, qui ne maîtrise pas bien le français, le plus dur commence... La décision de l'État, sur le classement de la commune en catastrophe naturelle, devrait être connue début ou mi-juillet et ouvrir la voie à une prise en charge optimale.

(1) La collecte, mise en place par le responsable de la cuisine centrale des écoles privées de Cognac, pour les sinistrés de Saint-Laurent, a lieu ce vendredi à 16h30 devant les écoles privées de Cognac (Saint-Joseph, Sainte-Croix-de-la-Providence), et Saint-Eustelle à Cherves-Beaucourt. Dans les écoles publiques de Saint-Laurent-de-Cognac et Jarnouzeau: vente de viennoiseries offertes par la boulangerie de Daugas, rue de l'Échassier à Cognac.

Le chiffre

135 c'est le nombre de sinistrés pour inondations recensés par la Macif depuis mai en Charente et Charente-Maritime (1340 sinistres habitation). Leur coût devrait être inférieur à celui des crues de mai/juin 2016 «car ces événements sont très localisés et ne touchent pas, pour le moment, de grands centres urbains».

«La charge de travail est plus importante»

Un expert et gestionnaire de sinistres charentais décrypte les complexités administratives.

Des sinistrés sont encore en attente du passage de l'expert quinze jours ou 3 semaines après. Pourquoi?

Il y a une recrudescence des événements climatiques depuis le mois de mai en Charente entre la grêle et les inondations. La charge de travail est beaucoup plus importante. On sait qu'après un gros orage, on en prend pour trois ou quatre mois. On essaie de multiplier les solutions, comme la télé-expertise pour des sinistres jusqu'à 3 000 € et lorsque le client est clair dans sa réclamation. Mais même si les expertises n'ont pas encore eu lieu, on prend des mesures d'urgence pour les maisons qui ont eu beaucoup d'eau. On envoie des entreprises pour nettoyer. C'est le cas pour un dossier de Saint-Laurent-de-Cognac dont je m'occupe et dont l'expertise est prévue le 4 juillet.

A certains assurés, il a été demandé de laisser la maison en l'état.

C'est le Code civil qui le dit: quiconque réclame un préjudice doit prouver les dommages. Dans les cas d'inondations, y aller toute de suite ne résout pas le problème: avec les procédures d'assèchement, on peut récupérer pas mal de choses. Mais ce n'est pas facile à expliquer à un assuré qui est légitimement inquiet.

Quel type de dégâts entraînent les inondations?

Le réseau électrique à refaire, les prises en bas de cloison, le bas des cloisons s'il y a des risques de rouille. Il n'est pas toujours nécessaire de changer les cloisons ou de refaire l'isolation.

Ce sont des enjeux financiers lourds?

Entre 2 000 et 50 000 €. A Saint-Laurent-de-Cognac, pour ceux qui ont eu beaucoup d'eau, on peut être entre 20 000 et 30 000 €. C'est une fourchette, on ne peut rien chiffrer sans être allé sur place.



Jusqu'au passage de l'expert, le couple Marques doit garder tous les meubles et matériels endommagés par l'inondation. Ils sont stockés à l'extérieur.



Dans la maison de l'Anglaise Christine Gray, la porte de la cuisine a été arrachée.

L'algue d'Immunrise continue ses tests dans les vignes

80 à 90 % de mildiou en moins alors que l'année est très mauvaise. La micro-algue bordelaise avance doucement vers sa mise sur le marché.



Thibaut Layrisse, chargé de projet chez Immunrise observe les effets de la micro-algue sur les vignes charentaises d'Anne-Marie Vaudon et Christophe Brandy, à Malvielle et Saint-Saturnin.

Photo Renaud Joubert

Deux salariés d'Immunrise, la start-up bordelaise qui a découvert une micro-algue capable de lutter contre le mildiou, ce champignon qui attaque les vignes, étaient mardi à Malvieille et Saint-Saturnin, chez Anne-Marie Vaudon et Christophe Brandy, deux agriculteurs charentais, qui ont accepté de tester cette micro-algue sur leurs exploitations respectives. Point d'étape avec Thibaut Layrisse, chargé de projet homologation marché.

Combien sont-ils à tester votre micro-algue cette année?

Thibaut Layrisse: On a reçu plus d'une centaine de demandes de toute la France, des vignobles du Cognacais, de Bourgogne, mais aussi de maraîchers pour les salades, les tomates... Tout le monde cherche une solution contre le mildiou. Mais nous n'avons pas encore la carrure pour fournir autant et ce n'est pas l'objectif. On ne va pas produire plus avant de savoir si ça fonctionne. Nous avons décidé de privilégier la vigne, un secteur particulièrement sous pression sur ces sujets, et nous avons sélectionné dix exploitations. Cinq dont les essais sont officiels et pourront servir dans

99

Nous espérons une mise sur le marché sous quatre ou cinq ans, contre dix ans en général car les viticulteurs sont très demandeurs.

le cadre de notre demande de mise sur le marché: Hennessy, Martell, et les Châteaux de l'Aiguille, Smith Haut Lafitte et Clos Fourtet, de Gironde. Et cinq autres: SCEA Vaudon, SCEA Tarsac, le Château de Montrose, la cave de Tutiac et le Château Dauzac, qui le teste sur des rangées entières de vignes, en conditions réelles.

D'après ce que vous avez pu constater pour l'instant, ces tests sont-ils concluants?

Oui, 2018 est une année viticole très compliquée. Avec les 200 mm d'eau tombés depuis fin mai par endroits et le soleil, les vignes sont beaucoup plus touchées par le mildiou que d'habitude. Et malgré ce

contexte, on peut voir que notre micro-algue a réussi à en retirer entre 80 et 90 %. Et que les feuilles traitées ainsi sont plus vertes et plus grosses que celles traitées en conventionnel. Notre micro-algue a donc un effet bio-stimulant.

Alors quelles sont les prochaines étapes?

On poursuit ces tests et nous allons améliorer la formule en fonction, en lui ajoutant des adjuvants. Il nous faudra au moins deux ou trois ans d'essais comme ceux-là avant de pouvoir demander notre autorisation de mise sur le marché en tant que fongicide. En parallèle, il nous faut aussi l'autorisation de l'Europe sur la substance active que nous avons brevetée. Pour cela aussi il faut un énorme dossier et au moins deux ou trois ans. Nous espérons une mise sur le marché sous 4 à 5 ans, contre 10 ans en général, car les viticulteurs sont très demandeurs et pro-actifs et que la région nous soutient. Mais à court terme nous avons surtout besoin de fonds pour continuer à nous développer. L'objectif serait de créer en 2019-2020 une usine pilote pour commencer à produire en quantité plus importante. Le bassin d'Arcachon nous a déjà donné son accord pour une installation, mais nous réfléchissons aussi à l'éventualité d'une usine existante.

■ CHARENTE

GrandAngoulême: les jours d'ancienneté et d'âge pas cumulables

Dans l'accord sur le temps de travail de GrandAngoulême, retoqué par la préfecture, les jours d'ancienneté et les jours au bénéfice de l'âge ne sont pas cumulables, contrairement à ce qui était écrit dans l'article paru le 14 juin dans Charente Libre.

Cet accord, voté le 24 mai par le conseil d'agglomération, prévoyait 1 607 heures, avec un temps de travail hebdomadaire à 37 heures (39 heures pour les cadres A), 12 jours de RTT (23 jours pour les cadres A), 25 jours de congés. Les agents à temps non complet de l'ex GrandAngoulême ne bénéficiaient pas de RTT mais conservaient 30 jours de congés annuels (une des dispositions jugées illégales par la préfecture), et 4 jours d'ancienneté ou d'âge «si les conditions d'ancienneté ne sont pas remplies», non cumulables (également jugé illégal par la préfecture).

Dans un communiqué de la CGT et de la CFDT, les syndicats de GrandAngoulême affirment être «prêts à tenir compte des préconisations de la préfecture et à négocier un nouveau protocole d'accord» et ce «malgré l'ingérence inacceptable et perturbatrice de la ville d'Angoulême dans le dialogue social» de l'agglomération.

- Pour la première fois, la Fête de la musique célèbre ce soir les villes jumelles de Cognac
- Pour l'occasion, CL a sélectionné les quatre nouveautés proposées dans le centre-ville.

La musique à tous les coins de rue

Julia MOTHU
cl.cognac@charentelibre.fr

De la nouveauté pour la Fête de la musique? Il semble bien que oui. Ce soir comme chaque année, de nombreux groupes se produiront sur scène pour animer le centre-ville de Cognac, qui sera bouclé à la circulation dès 15 heures. Mais cette 37^e édition apporte son lot de surprises et d'innovations. Tour d'horizon.

Les collégiens aux manettes

Pour la première fois, les collégiens seront derrière les platines ce soir. Encadrés par des membres de l'association de musique electro Jet 16, neuf élèves de Claude-Boucher et Élisée-Mousnier viendront mixer à partir de 18h30, au cloître Saint-Léger.

«On va laisser carte blanche aux jeunes, déclare Bertrand Jougier, alias Betrantronik, le président de l'association. L'idée, c'est qu'ils fassent partager leur passion pour l'electro au public.» Chaque collégien pourra mixer sur la musique de son choix, le temps de trois morceaux.

Un concert inédit né de la collaboration entre l'association et la bibliothèque municipale, qui a mis en place des ateliers d'electro destinés aux collégiens au début du mois de janvier.

Un concert enflammé

L'un est artificier, l'autre est DJ. Julien Haye et Julien Frejaville forment le duo «DJ Fuzion Events», qui se produira sur scène à partir de 22 heures jusqu'à 0 h 30, place François-I^{er}. Et ils le promettent, le public va danser.

«Notre but, c'est que Cognac se transforme en grand spring break! (1)», s'enthousiasme Julien Haye, ravi à l'idée de se produire à la Fête de la musique pour la première fois. Le groupe remixera des morceaux connus et actuels, de l'electro à la dance, le tout ponctué d'effets scéniques. «On réserve une grosse surprise, c'est tout ce que je peux vous dire...», glisse Julien Haye.

Perth, Valdepeñas et Michalovce célébrées en musique

La programmation en onze lieux clefs

1) Théâtre de la nature - Jardin public

18h - 21h : classes du Conservatoire de Grand Cognac - musiques actuelles, orchestre et chorales -

3) Place Camille-Godard

19h30 - 21h30 : The Alambic Brothers
21h30 - 0h30 : Last Minute

4) Place François-I^{er}

19h45 - 20h15 : West Rock School
20h35 - 21h35 : Ladies & Genitals
Groupe pop-punk - Machalovce
22h - 0h30 : DJ Fuzion Events -
Electro, house, trance, reaggæton

2) Cour du musée

19h - 21h : Bal Ceilidh - Musique celtique et initiation de danses traditionnelles - Perth

5) Rue du 14-Juillet

19h - 23h : Les Rav'ages, variété française au Cellier

6) Allée de la Corderie

19h - 0h30 : Pop Rock à l'Astoria

7) Cloître Saint-Léger

18h30 - 20h : Jet16 et les collégiens
aux platines - Electro et mix improvisé

8) Rue et place du Canton

19h - 0h30 : Nelly et Gunter - Duo salsa
et musique du monde

9) Place d'Armes

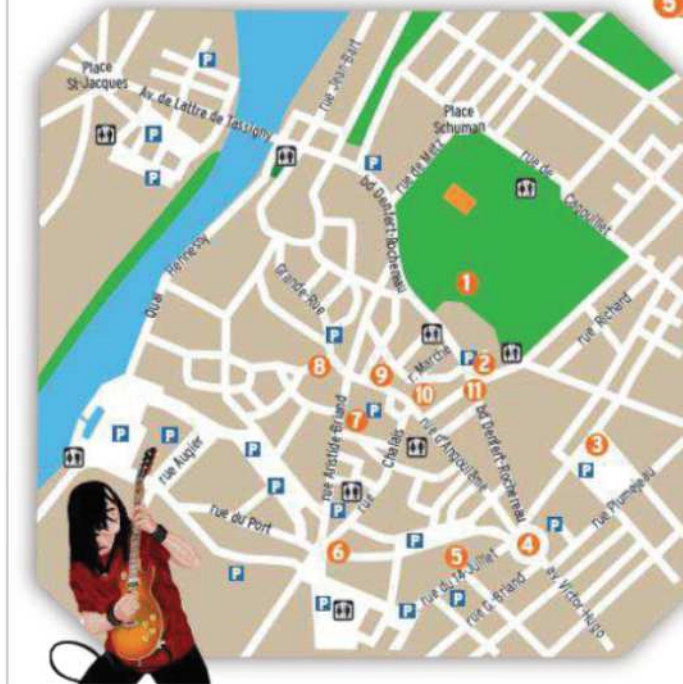
18h30 - 19h : Gospel en Borderies - Chorale
19h20 - 20h40 : Poco a Poco - concert
spectacle flamenco/rumba Valdepeñas
21h - 0h30 : DJ Jet16 - House, techno, electro,
trance et drum'n bass

10) Rue du Pont-Faumet

19h - 23h : DJ Martin, Electro à l'Arty Show

11) Boulevard Denfert-Rochereau

19h - 0h30 : Les Crabs, rocks à l'Oasis



INFOGRAPHIE CL

Le point commun entre ces trois villes? Ce sont les jumelles de Cognac! Et pour la première édition de «Jumelages en fête», elles sont célébrées en musique ce soir. D'abord dans la cour du musée, à partir de 19 heures, avec un bal «Ceilidh» (bal de danse traditionnelle écossaise) emmené par l'Écossais et joueur de cornemuse Gavin Anderson, revêtu d'un kilt. Objectif: initier le public aux danses folkloriques et traditionnelles du pays. Puis ce sera au tour de la

jumelle espagnole de mener la danse, avec une soirée flamenco et rumba gitane, à partir de 19h20 sur la place d'Armes. Le groupe de flamenco rochefortais Poco a poco, emmené par l'une de ses chanteuses et membre fondateur Aurélie Ferro, se produira sur scène pour jouer plus de vingt morceaux. Sans oublier la ville slovaque de Michalovce, représentée par le groupe de punk rock Ladies and Genitals. Le groupe se produira sur scène à partir de

20h35, place François-I^{er}, pour une heure de concert électrique.

Un rallye photo inédit

L'association cognaçaise XO photo club, créée en janvier, organise son premier concours gratuit et ouvert au public en lien avec la Fête de la musique, ce soir à partir de 19 heures. Pour participer, il est nécessaire de s'inscrire au stand de l'association, à côté du Garage Bar (1, rue de l'Isle-d'Or). Le but? Prendre des photos des

concerts et les transmettre numériquement à l'association par le biais de clefs USB, cartes SD ou par mail (2). Les dix meilleurs clichés seront exposés au Garage Bar au mois d'août. Le gagnant repartira avec sa photo imprimée et d'autres lots surprise.

(1) Aux États-Unis, les vacances de printemps sont l'occasion pour les étudiants de se livrer à d'immenses fêtes en plein air.

(2) xo.photo.club@gmail.com

Rendez-vous

La désertification médicale en débat ce soir

La plateforme collaborative Territoires, représentée en Charente par la centriste Pascaline Brisset, organise un forum public, aujourd'hui jeudi à Cognac, autour de la «désertification médicale». Vaste sujet que *CL* a notamment évoqué dans ses colonnes, mardi. Pour en parler: Philippe Vigier, député d'Eure-et-Loir, rapporteur de la commission d'enquête à l'Assemblée nationale sur «l'égal accès aux soins des Français sur l'ensemble du territoire et sur l'efficacité des politiques publiques mises en œuvre pour lutter contre la désertification médicale en

milieux rural et urbain». Il proposera un point d'étape parlementaire... avant la présentation officielle du rapport, en juillet. Sur la scène de La Salamandre, il sera entouré de Véronique Hantzberg, infirmière à Châteaubernard et présidente régionale et départementale de la Fédération nationale des infirmiers libéraux; d'Alain Thiburce, médecin à Cognac et de Jean-Marc de Lustrac, médecin urgentiste au centre hospitalier d'Angoulême et maire de Vars.

«Combattre la désertification médicale», ce soir à 18h30, à La Salamandre.

Les afterwork ont cartonné les concerts un peu moins

L'assemblée générale de West Rock s'est déroulée mardi, aux Abattoirs de Cognac. L'occasion pour Gaëtan Brochard, le directeur et programmateur de l'association, de dresser le bilan de l'année 2017 et de faire part de ses attentes pour l'avenir.

Quel bilan tirez-vous de l'année passée?

Gaëtan Brochard. On peut dire que nous sommes globalement à l'équilibre, malgré un déficit de 4.958€ pour un budget de 730.000€. Concernant les concerts, nous en avons organisé 35 en 2017. C'est trois de plus qu'en 2016, ce qui est positif. Par contre, il y a eu une baisse importante du nombre d'adhérents, de plus de 10 %. On est passé de 405 adhérents en 2016 à 351 pour l'année 2017. Cette baisse s'adresse surtout aux adhérents de la rock school. Pareil pour le taux de fréquentation, avec 7.500 entrées en 2016 contre 7.035 en 2017. Mais par chance, les entrées des afterwork fonctionnent toujours aussi bien ! Elles sont d'ailleurs en hausse par rapport à 2016, avec 8.700 entrées en 2017 contre 6.700.

Comment expliquez-vous ces baisses?

C'est finalement plutôt logique. On a souhaité mettre l'accent sur les cours collectifs au sein de la

rock school. C'est très important pour nous que les jeunes se rencontrent par le biais de nos ateliers. On a donc décidé de supprimer les cours individuels, ce qui a entraîné une baisse du nombre d'adhérents. Certains n'ont pas souhaité renouveler leur abonnement. Concernant le taux de fréquentation, je pense que cette baisse s'explique par notre volonté d'axer nos concerts sur la découverte d'artistes peu connus. Cela attire globalement moins le public que les «grands noms».

Que peut-on vous souhaiter pour la suite?

Ce serait génial de revenir à environ 400 adhérents. Mais on va malgré tout continuer d'essayer de sensibiliser le public aux découvertes d'artistes. C'est notre volonté. On va aussi continuer de développer la diversification de nos activités, comme la location de nos locaux par exemple, en attirant les entreprises en dehors du territoire local. On aimerait aussi beaucoup que les choses bougent concernant notre projet de délocalisation des locaux de la rock school. Ça n'a pas avancé car on n'a pas encore la capacité de tout financer et pas de réponse favorable de la collectivité.

Propos recueillis
par Julia MOTHU

■ DON D'ORGANES

Journée d'information et de sensibilisation au centre hospitalier de Cognac demain. Annie Lelaurain, représentante de France Adot, animera un stand d'information et de sensibilisation sur les dons d'organes demain vendredi 22 juin, de 14h à 17h, dans le hall du centre hospitalier intercommunal du pays de Cognac.

En chiffres

26

Avec 26% de demandes l'an dernier, à 330.000 au total, les États-

Unis sont redevenus le premier pays de demandes d'asile dans l'OCDE. Ces demandeurs sont à 40% Salvadoriens, Vénézuéliens et Guatémaltèques. L'Allemagne, qui recevait le plus de demandes d'asile depuis 2013, a enregistré une chute de 73% des demandes d'asile par rapport au record de 2016, à 198.000 au total. La France en reçoit 91.000.

61

Six Français sur dix (61%) jugent la politique migratoire et d'asile de la

France «trop laxiste», selon un sondage Elabe pour BFM-TV publié hier. En revanche 13% jugent cette politique «trop ferme» et 26% la trouvent «juste comme il faut».

Europe: vers une politique migratoire durcie

Une dizaine d'États européens qui se réuniront dimanche veulent adopter des mesures contraignantes en matière d'immigration, à l'intérieur et à l'extérieur des frontières de l'UE.

Selon un projet de conclusion paru hier dans la presse allemande, une dizaine de gouvernements participant dimanche à Bruxelles à un mini-sommet ont l'intention d'adopter une série de mesures contraignantes. «Des mesures unilatérales et non coordonnées seraient non seulement moins efficaces, mais elles porteraient gravement atteinte au processus d'intégration européenne et mettraient en péril les acquis de Schengen», explique ce projet de document qu'ont pu consulter les quotidiens allemands *Han-*

Mesures à l'intérieur de l'Europe

Des contrôles d'identité seraient effectués dans les aéroports, gares ferroviaires et routières. Les deman-

deurs d'asile risqueraient «une amende» s'ils ne restent pas dans le pays où ils ont été enregistrés. «Il n'existe pas de droit qui autorise à déposer une demande d'asile dans le pays qui convient» le mieux aux migrants, soutient ce texte.

Ces mesures permettraient notamment à la chancelière allemande Angela Merkel de calmer les tensions au sein même de son gouvernement face à la ligne dure de son ministre de l'Intérieur qui menace de «refouler» les migrants arrivant aux frontières allemandes faute de solution européenne d'ici au sommet européen de fin juin.

Mesures aux frontières de l'UE

L'agence européenne Frontex, chargée de la surveillance des fron-

tières extérieures de l'UE, deviendrait une «véritable police européenne aux frontières aux compétences propres pour protéger les frontières extérieures de l'UE», un souhait réclamé de longue date par l'Italie. Pour l'aider dans cette tâche, elle verrait ses effectifs augmenter bien plus rapidement que prévu: d'ici 2020, quelque 10.000 agents devraient y être associés.

Enfin, l'actuel Bureau européen d'appui pour l'asile (EASO), serait transformé en une entité supranationale en charge de la gestion des demandeurs d'asile, une mesure envisagée par Bruxelles depuis plusieurs années. Elle pourrait ainsi directement examiner de manière indépendante des demandes d'asile depuis l'extérieur des frontières européennes sous la forme de «plateformes régionales de débarquement» en de-

hors du territoire de l'Union pour les migrants secourus en mer.

La Hongrie adopte une loi pénalisant l'aide aux migrants. Le Parlement hongrois a adopté hier un ensemble de lois dénommé «Stop-Soros» rendant passible de poursuites pénales l'aide aux migrants opérée par des ONG, à l'initiative du Premier ministre national-conservateur Viktor Orban. Promis par le dirigeant avant sa confortable réélection pour un troisième mandat consécutif en avril, ce nouveau tour de vis juridique institue une peine allant jusqu'à un an de prison pour toute personne portant assistance à une personne entrée illégalement en Hongrie depuis un pays n'appartenant pas à l'espace Schengen, si la vie de l'intéressé n'est pas immédiatement en danger.

Un plan pour le périscolaire

Le ministre a dévoilé un «Plan mercredi» présenté comme des aides aux communes respectant une charte de qualité. Objectif, proposer aux enfants un éventail d'activités périscolaires.

«**N**otre but est de proposer une offre périéducative riche et de qualité», a résumé hier le ministre de l'Éducation Jean-Michel Blanquer, en déplacement à Courcouronnes dans l'Essonne, avec les ministres de la Culture Françoise Nyssen et des Sports Laura Flessel. «Beaucoup de choses sont faites dans cette commune et nous devons l'étendre à toute la France», a-t-il ajouté. «Trop souvent les enfants restent le mercredi chez eux».

■ Qui est concerné ?

Concrètement, le «Plan mercredi» peut être adopté par les communes qui le souhaitent, qu'elles aient choisi, ou pas, de revenir à la semaine d'école de quatre jours. Les enfants pouvant en bénéficier sont ceux scolarisés de la maternelle au CM2, à partir de la rentrée prochaine. Les mercre-

dis concernés sont ceux de l'année scolaire, hors vacances. Le nouveau dispositif est applicable à la rentrée prochaine.

■ Qui finance ?

Côté financement, le Plan mercredi se traduit par une hausse de la contribution de la Caisse des allocations familiales (CAF) à un euro par heure et par enfant, contre 54 centimes actuellement.

■ Quelles conditions remplir ?

Pour intégrer ce plan, labellisé, les communes devront, avec l'appui de l'État, respecter une charte de qualité qui requiert la nécessité de «veiller à la complémentarité éducative des temps périscolaires du mercredi avec les temps familiaux et scolaires», «assurer l'inclusion de tous les enfants», en particulier ceux en



Le nouveau dispositif d'aides sera applicable à la rentrée.

Photo archives AFP

situation de handicap, «inscrire les activités périscolaires sur le territoire» et «proposer des activités riches et variées».

■ Quelles activités sont proposées ?

«L'ensemble des services de l'État vont se mettre au service des collectivités», a insisté Jean-Michel Blanquer. Le plan «fédère tous les acteurs»: associations et établissements culturels (bibliothèques, musées, conservatoires etc.), associations sportives, fédérations d'éducation populaire, sites naturels (parcs, fermes pédagogiques etc.). Les activités proposées peuvent être culturelles, artistiques, manuelles, environnementales, numériques, civiques et sportives. «La mise en place et la bonne coordination» du «Plan mercredi» sont assurées par la commune ou l'établissement public de coopération intercommunal, qui peuvent s'appuyer sur le site planmercredi.education.gouv.fr.

La semaine de quatre jours redevient la norme

Dès septembre 2017, près d'un tiers des écoles primaires ont abandonné la semaine de quatre jours et demi instaurée sous le quinquennat précédent. Pour la rentrée prochaine, l'Association des maires de France estime que la majorité des écoles publiques devraient être revenues à quatre jours. Les enseignants y étaient favorables puisqu'ils travaillent ainsi un jour de moins, les maires aussi car cela leur coûte moins cher et ils jugeaient le dispositif mal organisé. Une partie des parents d'élèves se plaignaient de «la

fatigue de leurs enfants».

Pendant des décennies, les enfants sont allés à l'école quatre jours et demi par semaine (avec une demi-journée le samedi matin), jusqu'à la décision de Nicolas Sarkozy, en 2008, de supprimer cette demi-journée. Nombre de spécialistes, dont les chercheurs de l'OCDE, soulignent néanmoins que la concentration des heures de classe sur quatre journées pénalise les enfants des milieux les plus défavorisés. La France se distingue par un volume d'heures de classe au primaire

largement supérieur à la moyenne européenne (864 heures par an en France, contre 776 en Europe) et un nombre de jours d'écoles par année scolaire inférieur à la moyenne européenne (144 jours en France avec la semaine de quatre jours, 183 dans l'Union européenne), selon l'OCDE. Cela aboutit à une concentration des heures de cours peu propice aux apprentissages, estime l'organisation internationale, qui publie tous les trois ans l'étude Pisa sur les systèmes éducatifs dans des dizaines de pays.

Cet après-midi



Vendredi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
15° 24°	14° 25°	13° 25°	12° 24°

Samedi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
14° 26°	14° 26°	12° 27°	12° 26°

Dimanche

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
14° 27°	14° 28°	12° 28°	12° 26°

Lundi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
16° 29°	15° 30°	14° 30°	14° 28°

Mardi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
17° 29°	17° 31°	16° 31°	15° 30°

Mercredi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
18° 29°	18° 31°	17° 31°	17° 31°

Encore chaud.

Une fois dissipés les éventuels nuages bas accompagnés de brume sur l'Aunis, le soleil est à nouveau très présent, même s'il doit composer avec quelques bancs de nuages élevés, ou cumulus de beau temps l'après-midi.

La SNCF veut redonner le goût du train

TRANSPORTS Sans attendre la fin du mouvement de grève, la direction de la SNCF met en place un vaste plan de relance commerciale pour faire revenir les clients perdus

BENOÎT LASSERRE
b.lasserre@sudouest.fr

On a entendu le chiffre de 300 millions d'euros. Puis de 600. Puis de 400. « La grève n'est pas terminée et on ne peut donc pas encore évaluer avec précision ce que la grève coûtera à la SNCF », précise Philippe Bru, directeur régional de SNCF-Mobilités pour la Nouvelle-Aquitaine.

Mais l'état-major de l'entreprise sait déjà que l'opposition à la réforme gouvernementale va plomber ses comptes. « Ce n'est pas seulement une affaire d'argent, ajoute Philippe Bru. La crédibilité de l'entreprise envers ses clients est en jeu. Elle est menacée. »

Billets TGV à moins de 40 euros

Les jours de non-circulation se soldent bien sûr par une absence de recettes mais il faut rajouter à l'addition les mesures de compensation commerciale imaginées par la SNCF. « Avec la grève, dit Philippe Bru, beaucoup de nos clients ont perdu le goût du train, c'est à nous de le leur redonner. »

La SNCF a déjà mis en vente depuis

un mois, et jusqu'au 31 août, trois millions de billets TGV et Intercités à moins de 40 euros. Les différentes cartes de réduction (jeunes, senior, weekend, enfant+) sont également disponibles jusqu'au 31 août au tarif unique de 29 euros.

« Pour certaines cartes, cela représente jusqu'à 50 % de réduction », a

L'état-major de la SNCF sait déjà que l'opposition à la réforme gouvernementale va plomber ses comptes

avaient déjà obtenu le remboursement pour moitié de leur abonnement d'avril. Pour le mois de mai, les abonnés mensuels recevront des bons d'achat qu'ils pourront échanger contre des billets TER ou pour payer leur abonnement entre août et décembre de cette année.

Quant aux 750 000 clients non-abonnés des TER, leurs billets reste-

ront utilisables pendant dix jours, jusqu'à la fin de la grève. Et s'ils n'ont pas utilisé leur billet, il leur sera remboursé sans frais jusqu'à 61 jours. En Ile-de-France, la SNCF versera 50 % des abonnements Navigo d'avril et mai à leurs propriétaires.

Là encore, il est trop tôt pour évaluer ce que cette calmothérapie commerciale coûtera à l'entreprise. Cher, très cher. Elle n'a de toute façon pas le choix si elle veut reconquérir ses clients partis sur d'autres routes et qui, pour certains, n'ont pas l'intention de retourner à quai.

« Les Français aiment le train »

L'équipe dirigeante de la SNCF peut d'autant plus l'avoir mauvaise que l'entreprise affichait une santé financière retrouvée. Le lendemain de l'annonce de son plan ferroviaire par le gouvernement, fin février, Guillaume Pepy avait révélé que le bénéfice net s'élevait en 2017 à 1,33 milliard d'euros, soit plus du double de l'année précédente. Et le chiffre d'affaires de SNCF-Mobilités (celle qui fait rouler les trains) a augmenté de 4,3 % pour atteindre 31,8 milliards d'euros. Une performance due, en partie, à la mise en service des deux nouvelles lignes



Depuis un mois, la SNCF a mis en place différentes promotions pour reconquérir ses clients. ARCHIVES GUY LAURIE BONNAUD / « SUD-OUEST »

à grande vitesse Sud Europe Atlantique (vers Bordeaux) et Bretagne Pays de la Loire (vers Rennes). « Les Français aiment le train », avait alors déclaré Guillaume Pepy qui, devenant déjà la colère syndicale, considérait que « personne n'avait intérêt à un conflit long qui affaiblirait la SNCF au moment où elle redécroche ».

Le PDG de la SNCF ne s'est pas trompé sur la longévité du conflit. L'Unsa a annoncé qu'elle cessait la grève au 28 juin, la CFDT devrait faire de même. La CGT a affirmé, hier, qu'elle maintenait le mouvement en juillet et en août. Le premier jour de ce nouveau cycle pourrait intervenir le 4 juillet.

La Nouvelle-Aquitaine en fait un peu plus

RÉGION Les usagers néo-aquitains ont droit à quelques mesures commerciales uniques en France



Une opération spéciale pour les nouveaux bacheliers a été mise en place. ARCHIVES X.L./« SO »

Quitte à subir les inconvénients de la grève des cheminots, autant que ce soit en Nouvelle-Aquitaine. C'est en tout cas le sentiment qu'on retire des mesures décidées par le conseil régional de Nouvelle-Aquitaine et la SNCF.

Lundi, Renaud Lagrave, le vice-président de la Région délégué aux transports, et Philippe Bru, le directeur régional SNCF-Mobilités, ont dévoilé une série de mesures destinées à faire revenir les usagers vers les gares où ils ont souvent pesté en apprenant l'annulation de leur train.

« Les usagers de Nouvelle-Aquitaine ont bien sûr droit aux compensations promises par la direction nationale, explique Philippe Bru, mais nous avons également ajouté des offres spéciales Nouvelle-Aquitaine. »

C'est ainsi que les abonnés annuels TER pourront voyager gratuitement

le dimanche pendant les mois de juillet et d'août. Quant aux nouveaux bacheliers, ils pourront fêter leur diplôme en profitant d'un aller-retour gratuit en TER sur une des 32 lignes du réseau Nouvelle-Aquitaine, le jour de leur choix. L'objectif est bien sûr de faire découvrir et aimer le train à une clientèle jeune, attirée par d'autres mobilités.

Tarifs spéciaux pour les festivals

La SNCF régionale a imaginé d'autres services innovants, telle une gare mobile. Soit une fourgonnette aménagée où on pourra échanger des billets ou acquérir une carte d'abonnement. Cette gare mobile se déplacera vers les lieux de vacances, en premier lieu les plages.

Et jusqu'au 31 août, il sera possible, à bord des TER, d'accéder gratuitement à des magazines ou à des livres

en version numérique, à condition de télécharger l'application e-livre sur le site mobile SNCF.

Autre particularité néo-aquitaine, les festivals, très nombreux dans la région. Des tarifs spéciaux et très avantageux seront appliqués pour se rendre aux Fêtes de Bayonne ou de Mont-de-Marsan, et au festival Garoche de Marmande.

Enfin, plus de 500 000 billets TER vont être mis en vente à partir de 4 euros. Une promotion qui ne durera que pendant juillet et août mais devrait déjà permettre au train de renforcer son capital sympathie. La Région et la SNCF se reverront à la rentrée pour d'autres actions commerciales.

Nouvelle convention

Cette opération reconquête permet-elle au conseil régional et à la SNCF de renouer des liens plutôt disten-

du ? « Je tiens une conférence de presse avec SNCF-Mobilités, je ne la tiendrai pas avec SNCF-Réseau », répond Renaud Lagrave. Avec SNCF-Mobilités, nous avons des relations franches et nous avons constaté, en ce début d'année et avant la grève, que la fréquentation des TER avait augmenté de 12 %, ce qui est un record de France, et que le taux de régularité s'est amélioré. »

Région et SNCF négocient actuellement une nouvelle convention qui devrait être votée en décembre et s'appliquera jusqu'en 2023 alors que l'appel à la concurrence privée sera possible dès le 1^{er} janvier 2019. « Pour préparer sérieusement un appel d'offres », répond Renaud Lagrave. A moins d'avoir une baguette magique et de promettre de raser gratis comme le font certains. »

B. L.

3 QUESTIONS À...

Bruno Gazeau

Président de la Fnaut (Fédération nationale des associations d'usagers des transports publics)

1 Estimez-vous suffisants les gestes commerciaux de la SNCF ?

La SNCF doit d'abord faire le maximum pour dédommager les usagers. Nous demandions des remboursements à 60 %, elle les a négociés régions par régions autour de 50 %, un taux qui reste satisfaisant pour les abonnés dont la carte est cofinancée par l'employeur. Mais aucun usager ne doit se sentir spolié. La SNCF ne doit pas se contenter de récupérer les clients perdus, elle doit en conquérir de nouveaux grâce à une politique forte de marketing et de communication. Elle devrait être aidée par la remontée des prix de l'essence qui aidera à convaincre les usagers que le train est plus économique.

2 La politique tarifaire des petits prix peut-elle suffire ?

Elle est nécessaire mais pas suffisante. De toute façon, c'est une politique que la SNCF met en œuvre chaque année mais elle doit l'affiner, notamment en direction des familles pour qui le train reste un moyen de transport cher.

La SNCF ne doit pas seulement penser à ses abonnés, elle doit se préoccuper également des clients occasionnels, les inciter à devenir des clients habituels. Il y a un potentiel de clientèle considérable.



PHOTO B.L.

On l'a d'ailleurs constaté avant le début de la grève. La SNCF retrouvait une fréquentation et une croissance qu'elle n'avait pas connues depuis des années, grâce par exemple aux Ouigo qui ont contré les cars Macron et Blablacar. Mais il faut des Ouigo de province à province et pas seulement de province à Paris.

3 La grève semble toucher à sa fin. Cela vous satisfait-il ?

Nous nous félicitons des décisions de l'Unsa et de la CFDT. La grève dure depuis trop longtemps et elle apparaît désormais comme incompréhensible. Je suis stupéfait d'entendre SUD-Rail vouloir faire grève où ça fait le plus mal. C'est un manque de respect à l'égard des usagers qui les font vivre. De même qu'il était inacceptable de faire grève le jour des examens. En quoi une pause aurait-elle modifié le rapport de forces ? Les usagers ne s'habituent pas à la peur de rater leur train ou à l'obligation de se lever une heure plus tôt. Les vacances approchent, alors ça suffit !

Recueilli par B.L.

80 km/h : toujours des réticences

ROUTES Le décret d'application du passage de 90 à 80 km/h de la limitation de vitesse entrera en vigueur au 1^{er} juillet

« Treize mètres, c'est ce qui vient de lui sauver la vie en roulant à 80 km/h » : c'est qu'on pourra entendre dans un nouveau clip qui sera diffusé dès dimanche par la Sécurité routière pour promouvoir l'abaissement de la vitesse au 1^{er} juillet, critiqué par des élus et des associations.

Malgré des mois de mobilisation, des manifestations de motards et d'automobilistes et des débats politiques, le décret d'application du passage de 90 à 80 km/h de la limitation de vitesse sur 400 000 kilomètres de routes se-

condaires a été publié dimanche, et entrera en vigueur le mois prochain.

Selon une étude présentée par la Sécurité routière hier, un automobiliste gagne 13 mètres en distance de freinage lorsqu'il roule à 80 km/h sur des routes bidirectionnelles sans séparateur central.

Mobilisation dans la Creuse

En outre, la même étude relève que le temps perdu sur un même trajet de 39 km entre un véhicule roulant à 90 km/h et un autre à 80 km/h, ne représente qu'une mi-

nute et 32 secondes. Le conseil départemental de la Creuse, opposé à la limitation de la vitesse à 80 km/h sur les routes secondaires, a fait savoir hier qu'il ne ferait rien pour changer les panneaux de signalisation et laisserait l'opération entièrement à la charge de l'État. La présidente du département, Valérie Simonet (LR), considère en effet que la réforme « va contribuer à l'enclavement du département » et refuse de participer à l'installation de panneaux. « En l'absence de concertation, que l'État se débrouille », a-t-elle ainsi lancé.

Blanquer dévoile son plan pour occuper les mercredis

ÉDUCATION Dans de nombreuses communes, le mercredi n'est plus ou ne sera plus, à la rentrée, un jour d'école

Ce fut, il y a un an, peu après son arrivée au ministère de l'Éducation nationale, l'une de ses premières décisions. Le 28 juin, Jean-Michel Blanquer signait un décret proposant aux communes une organisation du temps scolaire à la carte : libre à elles de revenir à la semaine de quatre jours.

De nombreuses villes ont choisi de faire marche arrière, renonçant à la réforme mise en place par Vincent Peillon en 2013, qui étalait le temps de travail des écoliers sur quatre jours et demi. Au total, selon les données du ministère, 60 % des élèves, à la rentrée prochaine, n'auront plus classe le mercredi matin.

« Les enfants de familles bourgeoises pourront, le mercredi matin, aller au conservatoire, au sport, au musée... Mais les enfants des milieux populaires, eux, risquent, à défaut d'école, de se retrouver sans beaucoup d'activités », s'inquiétait, il y a quelques semaines, dans « Sud Ouest », l'ancien recteur Bernard Toulemonde. « Trop souvent, les enfants restent le mercredi chez eux », a lui-même commenté Jean-Michel Blanquer en présentant, hier matin, son « plan mercredi ».

Échec des quatre jours et demi

Principal ressort de ce plan, assez technique : la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) va quasiment doubler sa subvention aux activités du mercredi. Elle les cofinancera à hauteur d'un euro par heure et par enfant, contre 54 centimes actuellement.

Ce soutien financier doit permettre au périscolaire de monter en gamme, sachant que la France est, sur ce terrain, par rapport à ses voisins européens, très en retard. Pour bénéficier de cet appui, les commu-



Le ministre de l'Éducation nationale a présenté, hier matin, son « plan mercredi ». ARCHIVES AFP

nes devront en effet respecter une charte de qualité (il faudra proposer des activités variées, accessibles aux enfants handicapés...) et se doter d'un PEDT, un Projet éducatif territorial labellisé plan mercredi. De quoi s'agit-il ? D'une convention locale passée entre les communes, les centres de loisirs, les associations... « C'est un outil intéressant, car ces conventions incitent les collectivités à travailler de manière transversale avec les associations, les établissements culturels, les autres collectivités », a commenté hier, jointe par « Sud Ouest », Agnès Lebrun, maire (LR) de Morlaix et vice-présidente de l'Association des maires de France. Selon elle, « ce qui est positif dans la démarche de Jean-Michel Blanquer, c'est qu'il pose un cadre, et

laisse chaque territoire s'organiser. »

Comment se fait-il que la réforme des quatre jours et demi, qui paraissait raisonnable voire nécessaire, ait échoué ? De nombreux maires la jugeaient complexe et coûteuse à mettre en œuvre. Beaucoup d'enseignants y étaient défavorables, car elle leur imposait de travailler une matinée de plus.

En revenant majoritairement aux quatre jours, la France renoue avec cette particularité en Europe : l'année scolaire la plus courte (144 jours, contre 170 à 200 ailleurs) et les journées parmi les plus longues et chargées en heures de cours. Le contraire de ce que conseillent, unanimes, les chronobiologistes.

Julien Rousset

Le gouvernement promet une quasi-disparition du glyphosate d'ici trois ans

ENVIRONNEMENT L'herbicide contesté glyphosate devrait être supprimé en France d'ici trois ans dans 80 à 90 % de ses utilisations classiques, ont déclaré hier plusieurs ministres et le président Emmanuel Macron en déplacement en Bretagne. Selon Stéphane Travert, trois types d'agricultures au moins seraient à même de bénéficier de dérogations en cas d'interdiction du glyphosate d'ici trois ans : « L'agriculture de conservation » sans labour du terrain avec des couverts végétaux entre les périodes de culture, « l'agriculture en terrasse », notamment dans les vignes de l'est de la France et « l'agriculture qui concerne la production de fruits et légumes destinés à l'industrie », qui inter-

dit toute mauvaise herbe à tout moment dans les cultures.

COGNAC

Des perturbations à prévoir

Le périmètre sécurisé pour la Fête de la musique



Voilà les rues à éviter pour ne pas se retrouver bloqués aujourd'hui à l'occasion de la Fête de la musique.

Séduire toujours plus

L'AVANT-SCÈNE Le bilan de l'année écoulée présente une saison plutôt réussie mais le théâtre veut encore plus s'ouvrir au public

DIDIER FAUCARD

d.faucard@sudouest.fr

Comme un contre-pied, Stéphane Jouan, avant d'aborder l'année finissante, préfère se projeter sur la suivante.

Et il ne boude pas son plaisir d'annoncer la bonne nouvelle de l'événement qui marquera la prochaine saison. La présence de l'artiste Johann Le Guillerm qui interviendra plusieurs fois, comme un fil rouge artistique. « Il est issu du cirque, cela fait vingt ans qu'il est engagé sur une œuvre intitulée "Attraction" », indique le directeur de L'Avant-Scène. Une œuvre où se mêlent performances, spectacles sous chapiteau, démonstrations, sculptures. . .

« C'est vraiment un artiste majeur. Je l'ai connu dans les années 90 et cela faisait des années que je rêvais de pouvoir travailler avec lui », poursuit Stéphane Jouan. Le rêve va donc devenir réalité et le premier acte de l'artiste est prévu lors de Coup de chauffe. « Ce sera une installation baptisée "Transhumance". Elle fera 75 m de long. Il y a six heures de montage. Ils vont créer une forme qu'ils déplaceront ensuite », précise le directeur de L'Avant-Scène.

Johann Le Guillerm, on le retrouvera, notamment, plus tard dans la saison avec un spectacle sous chapiteau, à Brizambourg lors d'un nouveau partenariat avec l'A4 de Saint-Jean-d'Angély et le Gallia de Saintes, comme pour « Bestias » lors de la saison 2016/2017. Voilà de quoi commencer à donner l'eau à la bouche pour la saison à venir.



Stéphane Jouan, directeur de L'Avant-Scène. PHOTOARCHIVESPHLM

Des idées nouvelles

Mais avant de penser au futur, il faut déjà évacuer le passé proche et le présent. C'était l'affaire de l'assemblée générale qui s'est tenue hier soir. Lors de la saison qui s'achève, le théâtre a proposé 28 animations dont 26 spectacles, une installation et trois performances, soit 68 représentations publiques. Il a enregistré 7 390 spectateurs, « c'est une fréquentation identique à celle de l'année 2015-2016 », note Stéphane Jouan.

Mais inférieure à celle de 2016-2017 ; « cela s'explique par le fait que nous avons eu cette année-là Bestias, qui était une grosse opération sur quatre représentations. Mais d'une manière générale, la fréquentation est plutôt en hausse, certes petite (+ 0,5 %) mais qui existe. » Satisfaction particulière par rapport au festival Mars Planète danse qui avec 2 163 spectateurs fait un bond de 463 places par rapport au festival précédent. Quant à Coup de chauffe, l'es-

timation a fixé 35 000 spectateurs. L'Avant-Scène attire. On en veut pour preuve le nombre d'adhérents, qui est passé de 329 à 383. Paradoxalement, le nombre d'abonnements a, lui, chuté, de 285 à 260. « L'abonnement n'était pas assez souple d'utilisation. Cela ne correspondait plus à la demande des gens. Nous allons mettre en place un système plus simple. Il y aura une carte 3 Plus qui permettra d'avoir accès à trois spectacles mais sans obligation de choisir, et on pourra rajouter des spectacles au cours d'année, au même tarif préférentiel. Nous aurons, également, un pass illimité pour 15 € par mois. »

La permanence billetterie va aussi évoluer, « les ventes vont se faire plus en ligne », pour devenir des moments plus larges d'accueil et d'échanges avec le public. Une ouverture toujours plus grande, illustrée par la création du Fab Lab, « sur lequel on va passer à la vitesse supérieure », affirme Stéphane Jouan.

Une soirée sur tous les tons

FÊTE DE LA MUSIQUE

Elle sera célébrée un peu partout en ville

Ce premier jour officiel de l'été s'annonce chargé. D'une part parce qu'à partir de 17 heures, l'équipe de France de football disputera son deuxième match de la Coupe du monde face au Pérou. D'autre part parce que cette date est celle de la désormais traditionnelle Fête de la musique.

Il devrait donc y avoir du monde en ville et dans les bars, et si la victoire des Français est au rendez-vous, supporters et amateurs de musique (qui sont parfois les mêmes) auront tout loisir de célébrer ce double événement ensemble.

Les rendez-vous

Une soirée pour laquelle des mesures de sécurité particulières ont été prises et dont voici la programmation « officielle ». Tous les concerts n'y sont, sans doute, pas répertoriés. Le mieux est d'arpenter la ville pour aller à la découverte de sons de toutes natures.

Place François-1^{er}. 19 h 45 : groupes de la West Rock School ; 20 h 35 : Ladies & Genitals, groupe pop punk de Slovaquie qui se produit dans le cadre de Jumelages en fête ; 22 heures : DJ Fuzion Events.



Le groupe Gospel en borderies sera encore de la fête, sur la place d'Armes, à 18 h 30. PHOTO ARCHIVES J. G.

Place d'Armes. 18 h 30 : Chorale Gospel en Borderies ; 19 h 20 : Poco a Poco, concert spectacle flamenco/rumba dans le cadre de Jumelages en fête ; 21 heures : DJ Jet 16, musique électronique (house, techno, electro, trance et drum'n'bass)

Place Camille-Godard. 19 heures : Last minute, groupe de soul funk rock au Crunch.

Allée de la Corderie. 19 heures : pop rock à L'Astoria.

Rues du Marché et du Pont Faumet 19 heures : DJ Martin à L'Arty Show.

Rue du 14 juillet. 19 heures : Les

Rav'ages, variété française au Cellier. **Bd Denfert-Rochereau.** 19 heures : Les Crabs (rock) à l'Oasis.

Rue et place du Canton. 19 heures : Nelly et Gunter, salsa et musique du monde au Garage.

Théâtre de la Nature (Jardin public). 18 heures : classes musiques actuelles, orchestre et chorales du conservatoire de Grand Cognac.

Cloître Saint-Léger. 18 h 30 : Jet16 et les collégiens aux platines.

Cour du musée 19 heures : Bal Ceilidh, traditionnel écossais, dans le cadre de Jumelages en fête.

Vers les mutualisations

ASERC L'association était en assemblée générale. L'heure semble être au partage des moyens

Un budget de 2,3-2,4 millions d'euros. 67 employés. Une activité qui va des clubs de prévention (211 jeunes suivis en 2017) au Centre d'accueil et d'orientation pour les migrants (48 personnes accueillies), en passant par les trois centres sociaux (Borderies, La Passerelle et Maison du temps libre), la formation (lutte contre l'illettrisme), l'hébergement (17 logements temporaires d'insertion), les chantiers d'insertion (40 au total), le centre Suzanne-Noël d'accueil pour les femmes victimes de violences conjugales (23 personnes accueillies).

On le sait, l'Aserc est le second acteur social sur le territoire après le CCAS. Et l'année 2017 a été pour l'association celle de la remise en question : « Nous avons pris conscience que nous devons aller vers plus de transparence et de professionnalisme. L'Aserc devait devenir une véritable entreprise sociale et solidaire sans pour cela renier ses valeurs ni son histoire. Aujourd'hui, notre environnement social et économique a changé, nous ne pouvions pas rester sans réaction », résumait le président Patrick Richard dans son rapport moral, lors de l'AG.

En interne et en externe

Une remise en question basée sur un audit qui a permis à la structure de se recentrer pour mieux assurer ses missions et qui a, également, été un signe de bonne volonté pour rassurer ses partenaires (État, Département, CAF, Ville, Grand Cognac et Région) en faisant appel, par exemple, à un cabinet d'expert-comptable, pour toute la partie financière. Quant à l'avenir, « nous avons quelques orien-



Patrick Richard. PHOTO J.G.

tations mais c'est encore en cours de discussions avec nos partenaires. La Ville voudrait, par exemple, que nous intervenions plus dans le centre, mais avec nos moyens actuels nous pouvons y mener des actions mais pas y être de façon pérenne », indique Patrick Richard.

D'une manière globale, la tendance de l'aide financière n'étant pas à la hausse, l'heure est à la mutualisation des moyens. En interne au niveau des effectifs des centres sociaux, mais aussi en externe, « avec d'autres assos et le CCAS autour de la parentalité ». Même chose au niveau de l'hébergement, « créer un pôle avec le centre Suzanne-Noël et l'hébergement d'urgence ». Ou encore pour l'accueil des migrants, l'Aserc travaillant avec une association de Sud-Charente : « Nous sommes rentrés dans leur conseil d'administration. » La solution pour continuer à travailler.

D. F.

A l'écoute de la souffrance des obèses

Le Reppco (réseau de prévention et de prise en charge de l'obésité), structure associative, a désormais sa permanence cognaçaise bimensuelle, le lundi.

C'est un ouf de soulagement pour le binôme constitué de la diététicienne Barbara Merlet et de la psychologue Amélie Lachaniette, qui reçoivent les patients à Cognac. Voilà un an que le Reppco implanté à Soyaux (10, chemin de Frégenneuil) cherche à s'implanter dans le Cognacais. Après un dialogue constructif avec la mairie de Cognac, son CCAS, l'association nationale de prévention en alcoologie et addictologie a tendu sa main et proposé de partager ses propres locaux, propriété de la Ville, situés 5 bis avenue d'Angoulême à Châteaubernard (derrière la CAF) et permettre ainsi de nouer des partenariats entre les deux entités.

Sur prescription médicale

Mais pour consulter le Reppco, l'attente est parfois longue (trois mois). « On est obligé de prioriser », attestent les deux femmes. Les adultes en situation d'obésité (indice de masse corporelle supérieure à 30*) sont reçus avec un préalable indispensable : la prescription médicale.

Les rendez-vous sont uniquement pris au siège social de Soyaux (05 45 22 95 68) car « on déshabille Angoulême pour habiller Cognac. On n'a pas d'argent supplémen-



Barbara Merlet, diététicienne et Amélie Lachaniette psychologue de l'équipe du Reppco. PHOTO SANDRA BALIAN

taire. Le dispositif est financé exclusivement par l'Agence régionale de santé », explique Amélie Lachaniette. La consultation est gratuite et l'approche pluridisciplinaire car l'obésité a des causes multiples.

Pas de régime

La prise en charge s'effectue sous forme d'entretiens individuels, d'ateliers collectifs (uniquement sur Angoulême pour l'instant). On ne prescrit pas de régime, souvent un facteur déclencheur du surpoids, mais plutôt un auto-centrage que nous expose Barbara Merlet : « le patient doit se recentrer

sur ses propres capacités alimentaires. Les patients sont souvent désorientés, ils ne sont pas habitués à travailler sur eux-mêmes. ». Le binôme se complète et questionne ses méthodes au fil du temps : « j'ai un rapport beaucoup plus simple avec la nourriture », convient Amélie Lachaniette, « Je suis moins dans la prescription diététique pure. J'ai appris à être beaucoup plus à l'écoute et à comprendre mieux les blocages. » ajoute Barbara Merlet.

Sandra Balian

*L'indice de masse corporelle se calcule en divisant le poids par la taille au carré.

Les impasses au Conseil

Parmi les sujets traités lors de la réunion du conseil municipal lundi dernier, il a été question des impasses de la commune. Il y en aurait une trentaine. Encore faut-il disposer du tableau officiel qui les répertorie dans la voirie communale. ATD 16 va le fournir prochainement. Les élus devront alors choisir d'acquérir ou non ces impasses.

Le fait d'avoir réalisé des travaux d'adduction d'eau ne constitue pas une obligation d'acquisition pour la commune, a rappelé Jean-François Bruchon, adjoint au maire. La transaction avec les riverains propriétaires portera moins sur le coût d'achat, plutôt symbolique, que sur les conditions: mise en état préalable? acte notarié ou administratif? entretien à la charge de la seule commune?... Autant de décisions à venir, qui sont en lien étroit avec les dépenses inévitables de la voirie communale, et les travaux à effectuer en urgence.

Cantine scolaire. Julien Janot, chef cuisinier, va quitter de son plein gré son emploi à la cantine scolaire. Des rumeurs infondées le concernant ne doivent pas être retenues. Pour le remplacer, la commune n'a pas eu à chercher longtemps. Eric Chaubenit est de retour à Boutiers. Il va réintégrer son poste antérieur dont il s'était éloigné dans le cadre d'une disponi-



Acquérir ou non les impasses : un enjeu pour la commune. PHOTO

PIERRE BARRETEAU

bilité de droit. Dans l'immédiat, il a loué un des logements de l'école. Il reprendra également la tâche de régisseur des produits scolaires qui était assurée depuis plusieurs mois par la mairie. Des précisions seront apportées en temps opportun. Les élus ont décidé de maintenir sans changement les tarifs de la cantine et de la garderie jusqu'à la rentrée scolaire 2019. À savoir: repas enfant: 2,70€; repas adulte: 5,80€; garderie matin et

soir: 3,20€; garderie matin: 1,80€.

Résultats 2017. La trésorerie de Cognac a informé le maire Philippe Nifenecker que l'affectation des résultats 2017 doit intégrer en excédent d'investissement la somme de 54 975,19€, qui sera reversée à la commune. Cette manne inattendue sera judicieusement utilisée pour les travaux d'aménagement du bourg et les charges de la voirie.

Pierre Barreteau